



**ATELIER de SYNTHÈSE
MONTERBLANC
7 juillet 2010**

L'objectif de l'atelier est de rappeler l'ensemble des thèmes abordés au cours des réunions précédentes et de débattre autour de questions sur ces sujets. Le débat a lieu par tables rondes et un rapporteur de chaque table exprime à la salle la teneur des propos échangés à sa table.

Les propos sont rapportés ici par table et par thème.

THEME 1 – Enjeux environnementaux

Rappel des questions posées :



- **Préserver la biodiversité QUELLE ACTION VIS-À-VIS DU PATRIMOINE ECOLOGIQUE PROLONGEANT LES TRAMES VERTES ET BLEUES DE PART ET D'AUTRE DU CENTRE BOURG**
- *Mailler des sentiers pédagogiques, promenades, parcours sportifs, en liaison avec les pôles d'équipements?*
- *Faut-il rendre accessible l'ensemble « patrimoine écologique » du site ?*
- *Faut-il renforcer les lisières pour mieux protéger l'environnement?*
- **Quel prélèvement sur l'espace agricole ?**
- **Quelle gestion des eaux pluviales POUR LIMITER LE RUISSELLEMENT :**
*Créer une trame verte qui intègre une gestion de l'eau en surface pour partie?
Ou préférer le tout tuyaux?*
- *Profiter des murets haies/talus, fossés pour gérer le pluvial, renforcer le réseau murets haies/talus?*
- **Encourager la réutilisation des eaux de pluie chez les constructeurs (citernes de récupération d'eau) ?**

TABLE 1 :

Il est important :

- ✚ de mailler les sentiers pédagogiques,
- ✚ de relier le pôle sportif au plan d'eau (hors ZAC),
- ✚ de permettre l'accessibilité aux espaces de qualité environnementale,
- ✚ de renforcer les lisières,
- ✚ le prélèvement de l'espace agricole est un fait que l'exploitant va subir,
- ✚ que les eaux pluviales soient traitées en aérien et sur la parcelle.

TABLE 2 :

- ✚ La biodiversité est surtout présente en périphérie et autour du plan d'eau. Il faut relier ces 2 patrimoines de biodiversité entre eux.
- ✚ Il faut pérenniser le linéaire de murets.
- ✚ L'agriculture : il faut savoir comment se compense cette perte de terre exploitable pour l'exploitant.
- ✚ La gestion des eaux pluviales doit se faire dans un équilibre entre gestion aérienne paysagère mais consommatrice d'espace et l'économie d'espace en utilisant des réseaux enterrés. Privilégier l'aérien quand cette gestion peut vraiment être en lien avec la création d'un espace public.
- ✚ La préservation des espaces naturels pose la question de l'entretien et de sa gestion,
- ✚ Sur l'espace privé des constructions avec toiture terrasse végétalisée constituent une solution de gestion de l'eau intéressante.
- ✚ Trouver à relier les espaces de loisirs au Nord au centre bourg.

TABLE 3 :

- ✚ Le secteur VTT doit être renforcé, davantage planté et être utilisé comme secteur de loisirs à relier avec le secteur de l'étang et des sports au Nord.
- ✚ La gestion de l'eau doit prendre en considération les risques d'inondation en aval.
- ✚ Une noue existe dans le secteur Route d'Elven qui amène l'eau vers le lotissement des roseaux, ancienne zone humide.

TABLE 4 :

- ✚ Il est important de retrouver le patrimoine oublié en nettoyant certains chemins et murets existants.
- ✚ Créer des éléments de sensibilisation de patrimoine écologique (parcours pédagogique, indication du nom des végétaux rencontrés...).
- ✚ Rendre accessible les secteurs à valeur écologique : voir la possibilité d'ouvrir le chemin barré par une chaîne qui rejoint le secteur de la piste VTT.
- ✚ Intéressant de mixer une gestion aérienne et enterrée des EP.
- ✚ Intéressant de prévoir la récupération des EP pour l'entretien des espaces communs.

THEME 2 – Formes urbaines et énergie



Comment harmoniser le programme avec le patrimoine et conforter le centre?

- *Construire de l'habitat collectif ? retrouver les formes urbaines existantes du centre? Renforcer la densité?*
- *Quelle place pour les formes nouvelles (toits terrasses, constructions bois...)?*
- *Pour qui construire?*
- *Est-ce l'opportunité pour renouveler l'offre commerciale sur le centre?*

Quel niveau de performance énergétique sur la ZAC compte tenu des conditions peu favorables?

- *Performance BBC - RT 2012 □ 50 kW/h/m² (RT 2005 en vigueur → 100 kW/h/m²)*
- *autoriser les panneaux solaires?*
- *Développer de l'habitat mitoyen pour une meilleure performance énergétique?*

Quelles animations attendues pour les nouveaux quartiers?

- *Au centre faut-il une place cœur de vie en créant une véritable respiration piétonnisée?*
- *Espace vert de centre ville, square pour les jeunes enfants ?*
- *Jardins familiaux ?Espace jeunesse (Mur d'escalade, skate parc, VTT...)*

TABLE 1 : il faut éviter la rupture entre les nouveaux bâtiments et l'existant. Ne peut être développé trop de collectif mais plutôt du groupé, de la maison en bande.

Les nouvelles formes urbaines doivent respecter le patrimoine et permettre de renforcer le parcours résidentiel (jeunes ménages, personnes âgées...).

La géothermie pose question sur l'opportunité d'être développée ici.

TABLE 2 :

- ✚ La demande est faible pour habiter en appartement à Monterblanc ; il faut en tenir compte en développant du collectif.
- ✚ Les nouvelles formes de bâtiments existent déjà sur la commune (toit terrasse, maison bois) il est tout à fait envisageable de poursuivre dans ce sens. De même pour les panneaux solaires.
- ✚ Commerce : il faut renouveler l'offre avec prudence pour veiller à ce que les locaux commerciaux ne soient pas vides.
- ✚ La mitoyenneté est possible à condition que ces formes bâties répondent bien aux attentes des futurs habitants.
- ✚ La circulation est difficile au centre sur l'axe principal.
- ✚ Les jardins familiaux peuvent se développer en rapport avec du collectif.
- ✚ Le pôle sportif peut se renforcer en d'autres endroits (mur d'escalade...).

TABLE 4 :

- ✚ L'habitat collectif peut se développer au centre bourg en respect de l'existant en envisageant des pas de portes commerciaux. Le commerce est à développer avec précaution car des pas de porte commerciaux sont aujourd'hui vacants dans le centre
- ✚ La densité peut être un facteur de croissance économique en augmentant la population on peut augmenter la fréquentation des commerces
- ✚ Il faut une vraie stratégie commerciale pour que les habitants de Monterblanc fréquentent les commerces de leur bourg, car aujourd'hui même le dimanche les habitants se rendent dans les commerces de St Avé.

TABLE 4 :

- ✚ Il existe un vrai potentiel d'urbanisation dans les dents creuses.
- ✚ Il n'y a pas de vraie place à Monterblanc : seulement la place Anne de Bretagne qui est un parking plus qu'une place.
- ✚ Il faut développer des formes d'habitat où le « vivre ensemble » et l'intimité sont possibles.
- ✚ Les évolutions des modes de vie impliquent de diversifier le parc de logements.
- ✚ Il faut gérer la place des voitures de plus en plus nombreuses par foyer.
- ✚ Les panneaux solaires pensent être développés en revanche les pompes à chaleur peuvent apporter plus de nuisances sonores.
- ✚ Il faut que chacun puisse bénéficier d'un petit bout de jardin.

THEME 3 LES DEPLACEMENTS



Quelle place de la voiture sur le centre ville?

- *Faut-il ralentir les véhicules dans la traversée du centre ? Créer des itinéraires inter quartiers? Dévier du centre les trafics dangereux?*
- *Requalifier les entrées de ville? Sécuriser les carrefours? Résorber les points noirs; Quelles priorités?*
- *Faut-il libérer quelques stationnements au centre au profit de nouveaux espaces publics?*

Quelle stratégie pour les déplacements piétons/cycles?

- *Faut-il prioriser les axes piétonniers/cycles dans le projet par un plan de déplacements doux? Qui permette une véritable alternative à la voiture? Quels itinéraires à développer en priorité?*
- *Le patrimoine naturel, le bocage, murets doivent-ils être prolongés, recréés en appui à la confortation de cette trame, pour fabriquer et enrichir une véritable trame verte ?*

TABLE 1 :

- ✚ Il faut réduire la vitesse dans le centre par des aménagements. Les endroits prioritaires se situent au niveau des écoles qu'il faut traiter en sécurité et en image. L'intersection entre D182 et Route d'Elven doit aussi marquer l'entrée de ville et être sécurisée.
- ✚ Les places de parking sont utilisées au centre pour du stationnement court ; il s'y produit une rotation très importante dans la journée.
- ✚ L'entrée par la route de Vannes fonctionne assez bien : on ressent qu'on arrive dans le bourg progressivement.

TABLE 2 :

- ✚ Remettre en sécurité les accès aux écoles.
- ✚ Donner de la cohérence à la signalisation confuse qui contribue à l'insécurité.
- ✚ Adapter le gabarit des voies à la vitesse demandée.
- ✚ Prendre en compte la place du piéton et du vélo dans les aménagements.

TABLE 3 :

- ✚ Nécessité de faire ralentir les voitures au centre bourg.
- ✚ Quelle solution pourrait s'envisager pour dévier du centre les véhicules dangereux ?
- ✚ Les places de stationnements au centre bourg ne sont pas si nombreuses ; il faut éviter d'en perdre dans le cadre de l'aménagement.
- ✚ Il faut créer des liaisons douces interquartiers et dans le centre, ce qui aidera aussi la dynamique commerciale.

TABLE 4 :

- ✚ Souligner les entrées de bourg trop discrètes et trouver les bons ouvrages pour diminuer la vitesse.
- ✚ Redonner une place au vélo qui cohabite difficilement avec la voiture et favoriser les déplacements cycles – piétons.
- ✚ Bien identifier et sécuriser les traversées piétonnes des voies de circulation automobile.
- ✚ L'offre de stationnements est adaptée sauf à l'école où des riverains accaparent souvent les places.